BOUZNIKA BAY
ASSOCIATION DES VILLAS DU HAMEAU DU GOLF

CHARTE DE BON VOISINAGE

Qu'est ce qu'une Charte de bon voisinage ?
-un engagement pris en commun pour mieux vivre ensemble dans notre résidence ;
-une solidarité entre voisins et une volonté de s'intéresser à la vie de notre résidence ;
-une attention de chacun, au quotidien, pour le respect de la vie en communauté.

Le Bureau de votre Association s'engage à :
-appliquer fidèlement les décisions des Assemblées Générales ;
-être à l'écoute des doléances des résidents et chercher les meilleurs moyens pour les satisfaire ;
-chercher en permanence à améliorer les prestations fournies aux résidents et à notre résidence ;
-informer régulièrement les résidents des travaux et décisions du Bureau.

Mieux vivre ensemble : une question de respect
-respecter les agents de sécurité et d'entretien ;
-préserver les parties communes et les espaces verts ;
-ne pas étendre mon linge sur les balcons ou sur l'espace vert ;
-entretenir régulièrement mon espace vert privatif et respecter la hauteur des haies séparant les habitations ;
-procéder régulièrement au ravalement des façades extérieures en respectant la couleur originale de chaque zone d'habitation ;
-prévenir mes voisins lorsque j'organise une fête et modérer le volume de la sono ;
-ne pas stationner mon véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet ;
-rouler au pas à l'intérieur de la résidence pour garantir la sécurité des piétons ;
-ne pas utiliser de quads, ni de cycles non munis de silencieux ;
-ne pas laisser en stationnement sur les voies du Hameau du golf des caravanes, campings cars, remorques, bateaux ou barques ;
-ne pas procéder à des modifications de l'aspect extérieur de ma villa dénaturant ainsi l'harmonie de la résidence ;
-informer le Bureau lors de la location de ma villa et faire respecter cette Charte par mon locataire ;
-être à jour du paiement de mes charges afin de contribuer à l'entretien et la préservation des biens communs et des biens privatifs de tous les propriétaires.

J'adhère pleinement à cette Charte de bon voisinage et m'engage d'une façon générale à ne rien entreprendre qui puisse gêner la quiétude, le bien être et le bon voisinage au sein de notre résidence

-Nom & prénom
-Villa n°
-Signature